



Le mot du Maire
Liliane ANDRÉ

L'ARTRÉSISIEN

N°6 - JANVIER 2023

L'ÉDITO !

Chers Artrésiennes, chers Artrésiens,

Au nom de l'équipe municipale et du personnel municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023.

A toutes et à tous, à vos familles et vos proches, je souhaite une bonne santé, beaucoup de réussite dans vos projets et vos activités et de vivre des moments de bonheur partagé.

Depuis la pandémie de Covid 19, avec la guerre d'Ukraine, les tensions géopolitiques, les épisodes de sécheresse inédits, l'accélération de changement climatique, l'année 2022 n'a pas été celle du retour espéré, malgré tout, nous avons pu dans notre village à divers moments renouer avec des animations organisées par la commune et les associations. 2022 fut également la réalisation des travaux de la rue de l'Eglise, réhabilitation qui a pris du temps mais il fut difficile de coordonner tant d'organismes différents (Noréade, Département, Commune).

Je remercie sincèrement les usagers et plus particulièrement les riverains de leur patience, de leur collaboration.

Le contexte économique tendu qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Artres.

Les coûts explosent dans de nombreux domaines (énergie, eau, alimentation, matières premières...).

Cette situation nous amène à mettre en place un plan de sobriété qui prévoit des économies de consommation d'énergie au sein des structures municipales en programmant une température de 19 degrés dans les bâtiments publics et 20 degrés à l'école, en éteignant l'éclairage public **de 23h à 6h tous les jours de la semaine à partir du 3 janvier.**

Outre la réalisation d'économies, cette action répond également à des objectifs écologiques nécessaires : lutte contre la pollution lumineuse, protection de la faune et de la flore.



Se rendre en mairie
7 rue de la fabrique 59269 Artres



Lundi au Mercredi de 9h à 11h
Du Jeudi au Vendredi de 9h à 11h30
Lundi de 15h à 18h



Par téléphone
03.27.27.14.17



Horaires

Lundi au Mercredi de 9h à 11h
Jeudi et vendredi matin : de 9h à 11h30
mercredi et vendredi : de 15h à 17h
lundi : de 15h à 18h
Mardi et Jeudi après midi : Fermée



Par mail

mairie@artres.fr



www.artres.fr



Le début de l'année coïncide avec l'élaboration du budget, nous serons contraints à être vigilants, prudents.

Quels projets pour 2023 ?

Aujourd'hui, notre priorité est le passage de l'éclairage public en LED ; seules, les rues de la Gare, de l'Eglise, de la Fabrique, du Préau, de la Viéwarde sont équipées en ampoules LED.

Une étude est en cours et nous prévoyons la constitution d'un dossier de demandes de subvention auprès de nos partenaires.

Dernièrement, nous avons fait l'acquisition d'une parcelle de 572m² rue Derrière les Haies (en cours depuis 2018) et envisageons la création d'un parking qui délesterait le stationnement de la rue de la Fontaine.

Il est bien évident que ces projets verront le jour en fonction de l'obtention de subventions et des dotations budgétaires.

Je vous donne rendez-vous pour les premiers vœux du maire de cette mandature le 16 janvier 19h salle des fêtes et partager un moment convivial.

Votre maire, Liliane André



Liliane André, maire d'Artres
et le Conseil Municipal
vous adressent
Leurs meilleurs vœux
pour l'année 2023
et vous invitent à la cérémonie des vœux
le lundi 16 janvier 2023 à 19h
à la salle des fêtes

7 Rue de la Fabrique 59269 ARTRES - 03 27 27 14 17 - mairie@artres.fr

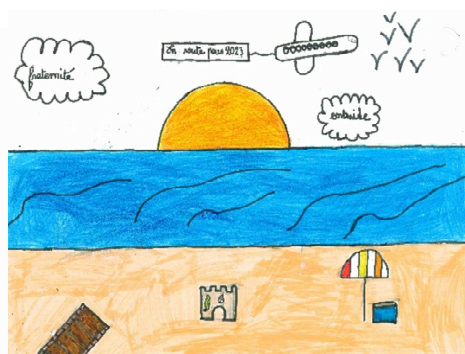
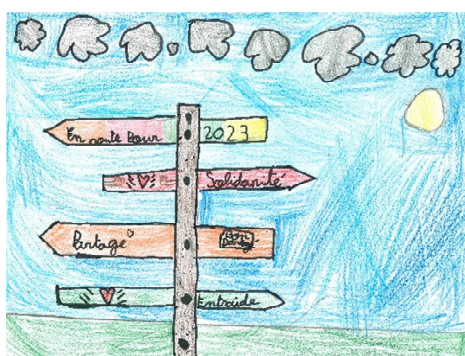
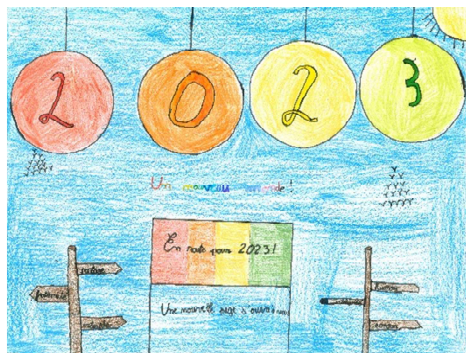
À nouvel an, Nouvel élan !

Christelle HEURTALT



DESSINS CARTE DE VŒUX 2023

En route pour 2023 ! Pour illustrer la carte de vœux de la municipalité, les élèves de CM1-CM2 de l'école de la Rhône ont réalisé des dessins. Merci aux enfants et à l'équipe enseignante !



Rétrospective des travaux de la rue de l'église

Rénovation des branchements d'eau potable.



Mi-avril : Rénovation des branchements d'eau potable par NOREADE.

Fin mai/juin : Enfouissement des réseaux (électrique, éclairage public, téléphone, fibre).

Juillet: Travaux de réhabilitation de la rue comprenant

- Elargissement de mise au norme PMR des trottoirs côté église,
- Remplacement des bordures,
- Aménagement du parking municipal face à l'église.

Août: Pause estivale

Octobre: Finition des travaux:

- Pose des candélabres,
- Plantation des espaces verts par les agents techniques.

Novembre: Rabotage de la rue sur toute sa largeur et pose de l'enrobé par le Département.

Fin janvier: Pose du mobilier urbain et des panneaux de signalisations.



Région
Hauts-de-France



Pour rappel, le stationnement côté église est **INTERDIT** afin de permettre l'accès aux piétons et aux personnes à mobilité réduite.

La salle des fêtes a fait peau neuve !



Durant les vacances d'hiver, les agents techniques ont procédé au nettoyage, au ponçage et peinture de la salle des fêtes.



Don du Lion's club !



Le 13 décembre, Messieurs Daniel Wallet et Michel Hetroit du Lion's Club de Valenciennes accompagné de monsieur Régis Kulig ont remis un ordinateur portable reconditionné pour la gestion des livres.
Un Grand merci pour leur générosité !

Les formalités d'urbanisme doivent faire l'objet d'une demande auprès de la mairie du lieu des travaux.

➤ Déclaration préalable.

Vous souhaitez réaliser un abri de jardin, une piscine, édifier une clôture ou un portail, repeindre vos volets ?

Il s'agit d'un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

La déclaration préalable est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison), ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin).



➤ Permis de construire

Il est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

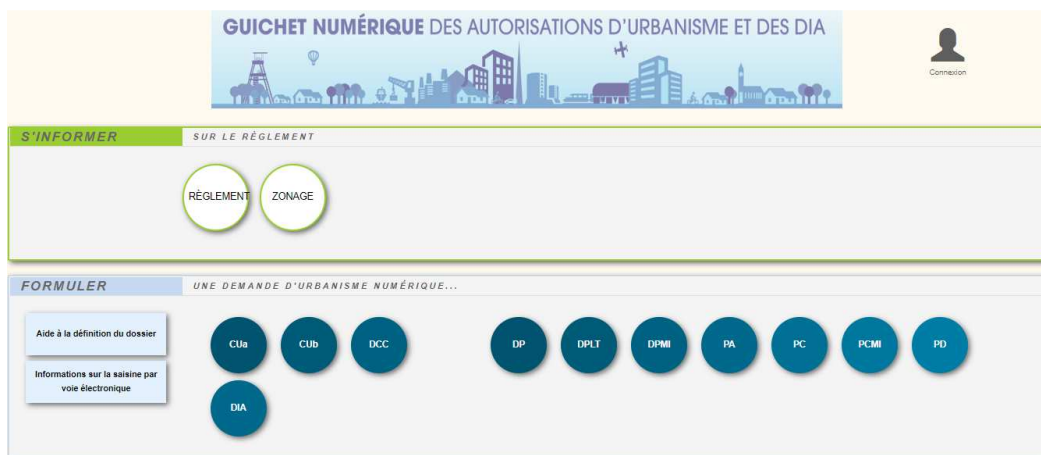
- ✓ ont pour effet de créer une surface de plancher ou emprise au sol.
- ✓ ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, etc...



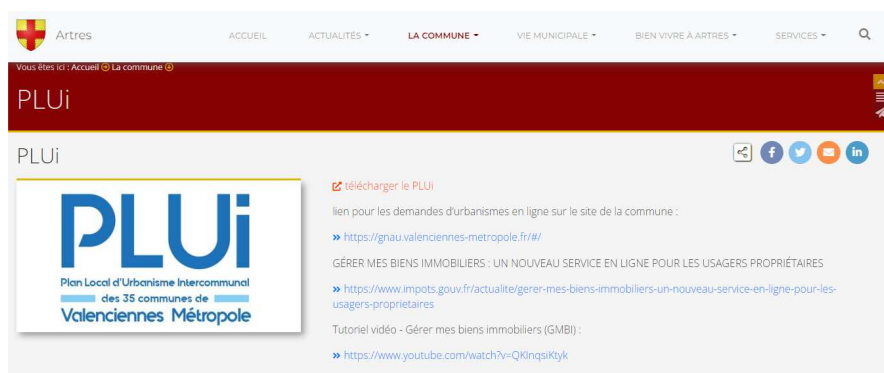
Pour les permis de construire ou de déclarations préalables de travaux **après septembre 2022**, la déclaration de fin de travaux doit être faite **OBLIGATOIREMENT** sur le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) : GMBI

- **GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : UN SERVICE EN LIGNE POUR LES USAGERS PROPRIÉTAIRES**

Pour les dépôts de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux, il est possible d'effectuer vos démarches sur le site : gnau.valenciennes-metropole.fr



Sur le site de la commune, vous trouverez les liens qui s'y rattachent.





Le recensement démarre le 19 janvier !

Le recensement de la population est un acte civique, **OBLIGATOIRE** qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

le recensement de la population d'ARTRES aura lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023. vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, pour Artres, il s'agit de :



SEVERINE FROMONT



SYLVIANE BERTHE



Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.



Repair Café : Contact: 07 86 98 85 87

Les rendez-vous Repair Café



Un Repair Café qu'est-ce que c'est ?

En quelques mots : un rendez-vous mensuel, ouvert à tous, dédié à la réparation. C'est aussi un bon moyen pour : faire des économies (pas besoin d'acheter pour remplacer), rencontrer de nouvelles personnes et apprendre de nouvelles choses.

Comment ça fonctionne ?

Les bénévoles présents dans chaque Repair Café accordent leur temps pour vous accompagner gratuitement dans la réparation des objets que vous apportez. Il n'y a aucune garantie de réussite mais cassé pour cassé, autant essayer de réparer.

Pour quels objets ?

La liste est longue : machine à café, fer à repasser, tondeuse, ordinateur portable, etc. Tout est réparable mais si vous avez un doute, avant de vous déplacer, contactez le Repair Café le plus proche de chez vous.

Les règles d'or

Convivialité, Respect, Échange

Bon à savoir

- Ces rendez-vous sont fait pour les novices, il faut juste avoir envie d'apprendre et se laisser guider par un bénévole bricoleur. Il est préférable de venir avec votre appareil complet (câbles, accessoires, notice d'utilisation) pour faciliter sa réparation.
- Ce service est gratuit mais les dons sont acceptés (argent, outils, matériel de réparation) pour continuer cette action d'entraide citoyenne.
- Vous pouvez vous aussi devenir bénévole bricoleur en rejoignant un Repair Café pour proposer votre aide.



Vendégies Nature organise son septième Repair café et pour commencer cette année nous le tiendrons à ARTRES rue des écoles, au centre municipal le :
samedi 28 janvier de 09h à 13h
autour d'un café.

Notre équipe de "bricoleurs réparateurs" s'étoffe et si vous souhaitez nous rejoindre vous serez la ou le bienvenu.

Ensemble on répare si c'est possible, on explique, on diagnostique et c'est gratuit.



Atelier Zéro déchet : Contact: 06 33 98 63 55

Le 17 mars 2023 à 18h à la mairie
« Fabrication d'un sérum visage »



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
16 JANVIER vœux municipalité		11 MARS LOTO APE	2 AVRIL brocante Artres en Liesse	1 MAI remise des diplômes du Travail	JUIN fête de la pêche Truite Artrienne
28 Janvier repas Boëtes		19 MARS repas des Jonquilles	15 AVRIL repas AS ARTRES	8 MAI commémoration Armistice	4 JUIN Run & Bike CARPE DIEM
					16 JUIN Fête de la musique
					24 JUIN fête de l'École

Depuis quelques mois, une forte réapparition des déjections canines sur l'espace public notamment dans les parterres, dans les ruelles, sur les trottoirs compromet le cadre de vie de notre commune.



Le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique est puni d'une contravention de 4e classe, avec une amende forfaitaire de 135 €.

Articles R. 541-76-1 du Code de l'environnement et R. 634-2 du Code pénal.

Chien en laisse : une obligation légale !

Tenir son chien en laisse, tout au moins dans le village et dans certains lieux publics fréquentés tels que les chemins ruraux, est recommandé pour sa sécurité mais aussi parce qu'il s'agit d'une obligation légale.



Suite à divers incidents/accidents intervenus entre chiens, il est rappelé aux maîtres que leurs compagnons à quatre pattes doivent être tenus en laisse sinon ils sont considérés en état de divagation et les propriétaires des animaux s'exposent à une amende de 2^{ème} classe (35€).



Il est très désagréable de trouver des déjections partout, de risquer de marcher dedans.....



Des poubelles ont été placées dans les rues afin de garder le village propre.



MAISONS FLEURIES

Le mercredi 12 octobre, le maire, Liliane André accompagnée des adjoints a reçu en mairie les lauréats du concours communal de maisons fleuries 2022. Les six participants ont reçu une récompense : des lampes solaires de jardin.



Ce fut l'occasion aussi de mettre à l'honneur deux jeunes Artrésiens qui se sont distingué lors du RUN & BIKE du 11 septembre.

Alexandre Soyez et Matthias Duez ont réalisé un très bon temps sur la Bouclette (7km). Les gérants de l'épicerie d' Artres leur ont remis une carte-cadeau qui récompense l'équipe la plus méritante.

La réception se termina par un moment de convivialité et de partage autour «du pot de l'amitié » .



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Chaque année, le 11 novembre, les anciens combattants et la municipalité rend hommage aux soldats britanniques morts sur le sol français et enterrés au cimetière d'Artres.



Le 11 novembre est la journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix. Chaque année, la France célèbre l'anniversaire de l'armistice et rend hommage à tous les morts pour la France.



Lors de la commémoration du 104^e anniversaire de l'Armistice de 1918, Madame le maire, Liliane André, les élus, les anciens combattants ont déposé une gerbe et se sont recueillis devant le Monument aux Morts.



A l'issue de la cérémonie Monsieur BARA, Président des Anciens Combattants a remis la médaille du porte drapeau à monsieur ÉMILE GRIFFON.



Après la cérémonie protocolaire les écoliers de la Rhônelle ont lu un texte en hommage aux soldats morts sur le champ d'honneur.

REPAS DES SENIORS



Le dimanche 20 novembre, s'est déroulé le repas des Seniors, ce fut l'occasion de passer une agréable journée. Liliane André, maire, les adjoints et conseillers ont accueilli 65 convives.



Ce rendez-vous traditionnel permet de se retrouver dans une ambiance festive et sympathique autour d'un bon repas.



Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de l'assemblée : Madame Eliane GRIFFON et Monsieur Gérard LION.



L'animation musicale assurée par Lili WHITE a permis aux uns et aux autres de « guincher » sur la piste de danse.



Au menu, velouté au potiron, alliance de foie gras de canard et saumon fumé, longe de veau à la crème de Maroilles, trou normand, mesclun de salade et assiette de fromage sans oublier la farandole de desserts.

C'est ravis et en se disant à l'année prochaine que nos Seniors ont rejoint leur domicile.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE



3ème édition de l'opération : une naissance, un arbre



Le 26 novembre, 9 familles ont répondu à l'invitation « plantons un arbre à chaque naissance ».

La coutume de planter l'arbre pour célébrer une nouvelle vie existe depuis des milliers d'années. La plantation d'un arbre pour la naissance d'un bébé est un geste durable et symbolique.

Pour l'enfant comme pour l'arbre, c'est la vie qui commence, l'arbre grandit au même rythme. Nos petits artrésiens deviennent les parrains, marraines de l'arbre, nous avons choisi d'enraciner des pommiers qui symbolisent l'immortalité, la fécondité, la beauté et la sagesse..... Ces pommiers ont été plantés entre l'école et le stade de football.

Elliott



Agathe



Liam



Cassandra



Linahya



Alyzée



Elio



Marius



Lexie



COMMÉMORATION DU 5 DECEMBRE

Les anciens combattants, Madame le maire et adjoints ont rendu hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Depuis 19 ans, chaque 5 décembre, ce sont les souffrances de tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie et de toutes les victimes, y compris celles des événements qui ont suivi le cessez-le-feu du 19 mars 1962, que la Nation reconnaît en leur rendant hommage. La cérémonie qui nous rassemble aujourd'hui est cependant particulière. Elle vient conclure le cycle de commémorations que notre pays a consacré cette année au 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.



Madame le Maire a lu le Message de Madame Patricia Miralles Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la mémoire. Suivi d'un message du président des anciens combattants René BARA. Puis une minute de silence fut observé en hommage aux morts pour la France



LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Vendredi 16 décembre, le Père Noël est venu à la rencontre des bambins de l'école de la Rhône.



Pour remercier le Père Noël de sa venue, les enfants ravis ont entonné des chants avant de rejoindre leur classe.



Après la distribution de coquille, friandises et orange nos écoliers se sont prêtés sans difficulté aux séances photos avec le célèbre bonhomme à la barbe blanche.



DISTRIBUTION DES COLIS DES SENIORS

Quelques 210 colis ont été confectionnés à cette occasion.



Si le colis avait été maintenu, le recevoir en faisant la queue n'avait rien de convivial et cette année, entendre des rires, voir des sourires, échanger autour d'une table était très agréable.

Un réel plaisir de renouer avec cette tradition abandonnée en 2020 et 2021 !

C'est autour d'un vin chaud, d'un chocolat chaud et sur un air de musique que se sont retrouvés les Seniors lors de la distribution des colis de Noël le samedi 17 décembre.



"L'association de parents d'élèves a repris de plus belle après les grandes vacances scolaires !

En ce début d'année, nous avons élu notre bureau :

la secrétaire Nadia Fromont , la vice-présidente Pauline Piorun, la présidente Aurore Belpaire, la trésorière Coralie Floquet



A ce jour, nous avons déjà mené plusieurs actions :

- une vente de soupe de potiron : grâce aux dons de plusieurs commerçants. Nous avons vendu la totalité !
- la fête d'Halloween à l'école : après avoir décoré les deux préaux, nous avons organisé un goûter avec quelques animations très appréciées (pinata...)
- le défilé d'Halloween dans le village où beaucoup d'enfants de la commune ont participé. Plusieurs habitants nous attendaient derrière leur porte avec des sachets remplis de bonbons !

- début décembre, nous avons organisé la venue du Saint Nicolas. Nous avons offert un goûter aux élèves, chocolat chaud, sablés et cookies. Saint Nicolas a donné à chacun un calendrier de l'aveugle et des chocolats. Le restaurant l'Edito de Valenciennes nous a permis d'offrir un merveilleux goûter !

- l'avant dernier jour d'école avant les vacances de Noël, nous avons pu offrir du café et du jus de pomme aux parents venus regarder les enfants à la chorale de Noël.

- pour les fêtes de fin d'année, nous avons renouvelé « l'opération jacinthes » qui est comme tous les ans un succès. C'est plus d'une centaine de compositions qui ont été vendues !



Nous débuterons 2023 avec beaucoup d'autres festivités à prévoir !
Pâques, le carnaval, un loto et la fête de l'école !

Toutes ces manifestations peuvent avoir lieu seulement grâce à vous, bénévoles qui nous aidiez ! Nous aurons toujours besoin de vous pour organiser des événements.

N'hésitez pas à prendre contact avec un membre de l'association ou à nous envoyer un message sur Facebook, si vous souhaitez devenir un membre actif de l'association.

Vous pouvez nous suivre et nous contacter sur

<https://www.facebook.com/ape.artres> ou apecolelarhonelle@gmail.com

Nous en profitons pour remercier la municipalité qui nous aide financièrement et autrement, la directrice de l'école et la totalité de l'équipe pédagogique avec qui nous travaillons régulièrement pour apporter le meilleur aux élèves et bien évidemment les parents qui nous soutiennent dans nos manifestations.



Pour finir, nous vous souhaitons à tous une agréable et heureuse année 2023, remplie de joie, d'amour et de réussite. Que tous vos projets se réalisent...

Prenez bien soin de vous et de votre famille !"

L'association ACLT organisait ce dimanche 6 novembre la bourse aux jouets, c'est devenu un bon plan pour faire des cadeaux de Noël mais aussi pour vider ses placards. Tout le monde y trouve son compte une vente avant les fêtes.



ACLT

ART, CULTURE, LOISIRS
ET TRADITIONS
DE LA COMMUNE D'ARTRES

Activités culturelles,
ludiques et sportives

**Marché
de Noël**
Bourse aux jouets
Puériculture
Boxe Française
**Repas
dansant**
...

Le but de notre association
est d'animer notre village, de favoriser
des rencontres entre les Artrésiens
et de contribuer à faire de notre village
un lieu où il fait bon vivre.



Durant ce week-end du 3 et 4 décembre, la salle des fêtes a accueilli le traditionnel marché de Noël où 27 exposants, artisans et commerçants locaux ont proposé du chocolat, miel, charcuterie, épicerie fine, des compositions florales, décoration de table et de sapin, de nombreux articles: Produits de bouche, bougies, photophores... produits de beauté (broderies, bijoux artisanaux, maquillage et soins de beauté,...)



Le Père Noël était bien évidemment présent et entièrement disponible pour faire des photos.





La Savate Boxe française est un sport de combat utilisant des mouvements de percussion appelés « coups » qui permettent de toucher avec les différentes surfaces des pieds et le devant des poings, suivant des règles techniques précises et respectant les principes de **CONTROLE** et d'**EFFICACITE**.

En Boxe Française il y a plusieurs niveaux pour les pratiquants:

Les grades techniques

Le gant d'argent technique du premier degré qu'a conquis Philippe Grand est placé au sixième grade technique qui en contient huit cela reflète sa dextérité et son agilité.

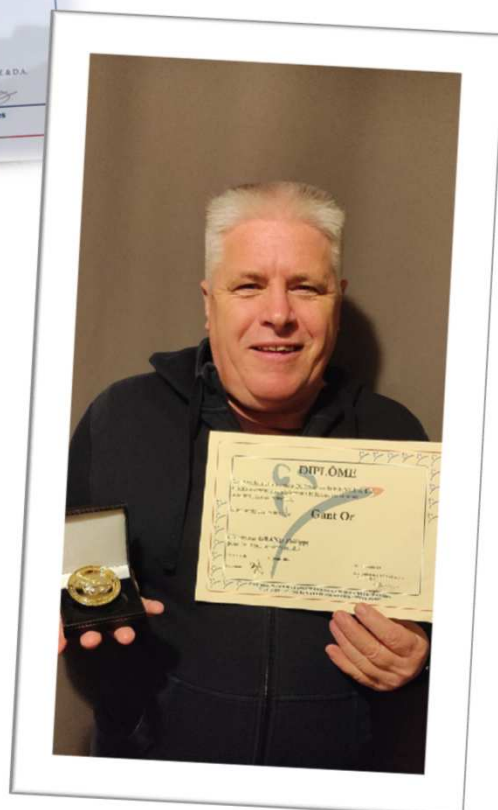
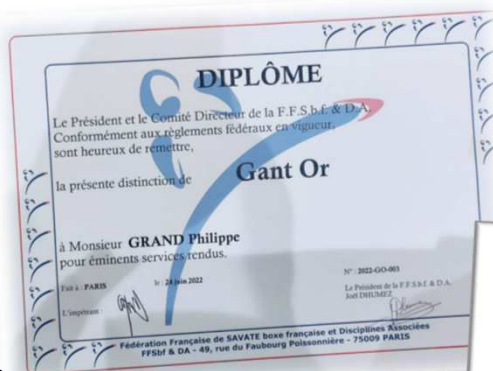
Les grades honorifiques

Tout récemment, Philippe vient d'obtenir la **récompense suprême** par la Présidence de la Fédération Nationale de Savate Boxe Française: **Le gant d'or !**

Le juge arbitre

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Philippe a également obtenu le diplôme de juge arbitre qui lui permet d'être reconnu de manière officielle pour le club cht'i savate.

Félicitations à Philippe pour son engagement et dévouement !



Félicitations également à Jean-Yves Dubouchet (à gauche) et Rodolphe Richez qui ont obtenu leur gant Jaune (10 ans de pratique) ce qui leur permet de s'orienter vers un diplôme Fédéral de moniteur de boxe française. Leur formation a commencé depuis septembre 2022 avec un examen final courant mai 2023.



ASSOCIATION LES « 3A »



L'assemblée Générale de l'association s'est tenue le 21 octobre. Outre le fait que celle-ci est un temps fort, source d'information et d'échanges pour l'Union Commerciale, ce fut l'occasion de remettre les lots correspondant à l'animation intitulée « Pluie de cadeaux d'Automne »

ASSOCIATION LA TRUITE ARTRIENNE



Comme chaque année, l'association organisera la fête de la pêche en juin qui permettra de découvrir la pêche à la ligne sur les bords de la Rhônelle.



AGENDA

Janvier : assemblée générale: remise des cartes de pêche

Février : nettoyage des berges de la Rhonelle

Juin : fête de la pêche

Juillet : sortie école

14 Juillet : concours de pétanque

Les membres de la Truite Artrienne et moi-même vous souhaitons une bonne année 2023.

Le président, Yvon Joigneaux

ASSOCIATION ARTRES EN LIESSE



BROCANTE : le dimanche 2 avril 2023

Rues FABRIQUE, VIÉWARDE, PRÉAU, GAMBETTA, ÉCOLE.

INSCRIPTIONS : Épicerie d'Artres 03 27 27 27 14

- Les inscriptions **des riverains du tour de la brocante** seront réalisées **en exclusivité** le 4 et 5 mars à l'épicerie.
- Pour les Artrésiens et exposants extérieurs les inscriptions se feront à partir du 7 mars.
- Buvette et petite restauration place de la mairie

Le dimanche 11 décembre, les membres du Club des Jonquilles, ainsi que des sympathisants extérieurs au village, se sont réunis pour le traditionnel repas de Noël, qui fut copieux et goûteux, préparé et servi par le traiteur Laurent et son équipe de la Nouvelle Guinguette de Neuville,



Une tombola a été organisée avec de nombreux lots.



Madame LAROSE, présidente de l'association les Jonquilles a remercié l'ensemble des convives de leur présence et leur a souhaité de passer une agréable journée.

Madame le Maire est venue saluer les convives et leur a souhaité de passer une agréable journée.



L'après midi s'est poursuivie dans une ambiance « dansante », animée par le musicien Gianni Moretti, fidèle depuis de nombreuses années.

Enfin, vers 19 heures, chacun a pu rejoindre son foyer, content de ce moment convivial, Nous remercions les adhérents présents ce jour, leurs accompagnants, sans oublier les amis de Gianni qui nous font le plaisir d'être parmi nous, depuis quelques années,



ASSOCIATION AS ARTRES



En septembre 2022, notre club de l'AS ARTRES a enfin pu redémarrer la saison 2022/2023 sans contrainte sanitaire.

Nous comptons 130 licenciés comprenant une école de foot, des U6/U7, U8/U9, U10/U11, U12/U13, U16/U17 et deux équipes Séniors.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux joueurs séniors et, pour notre plus grande satisfaction, recréer une deuxième équipe.

Nos U8/U9 terminent à la deuxième place du Tournoi de Noël à Préseau, bravo à eux !



Le mercredi 21 décembre, le Père Noël est venu distribuer coquilles et cadeaux à l'ensemble des licenciés. Tous furent ravis de cet agréable moment de convivialité.

Nous tenons à remercier la municipalité, les dirigeants, les bénévoles, les sponsors et supporters pour leur fidèle soutien et leur aide précieuse.

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2023.



Joyeuses fêtes
et
meilleurs vœux pour 2023 !

ASSOCIATION CARPE DIEM

OCTOBRE ROSE

Le samedi 22 octobre, en partenariat avec la municipalité, une marche rose fut organisée sur les chemins ruraux d'Artres (2 parcours).

Cette manifestation n'a pas connu le succès des deux années précédentes.

Une soixantaine de personnes ont sillonné notre belle campagne sous un soleil radieux.

Bambins à vélo, compagnons à 4 pattes étaient de la partie !

De retour à la salle des fêtes, une collation était offerte aux participants qui purent partager un moment convivial et réconfortant.

La participation des randonneurs s'est élevée à 234€ et sera remise à EMERA (Écoute et soutien des Malades, des personnes âgées et de leurs proches, Entraide des professionnels avec le Réseau médico-social d'Accompagnement, prise en charge et accompagnement des personnes atteintes de pathologies cancéreuses).

Cette association située rue Dunant à Valenciennes permet aux personnes de pratiquer des activités sportives, culturelles, de bien-être etc...



Un grand merci à Madame Debrulle d'EMERA venue faire la prévention du cancer du sein en sensibilisant au dépistage.



RUN & BIKE 2023

A vos agendas, la 13ème édition du Run & Bike se déroulera le **dimanche 4 juin**.

D'ores et déjà, pensez à votre certificat médical si vous désirez participer.

A vous tous, excellente année 2023 !



Mariages

05 MARS	WILFRIED DOUVRY - MARIE-ANGE LENOIR
04 JUIN	JULIEN WALLEZ - CLARA HERBERT
24 SEPTEMBRE	ROMARIC DACQUIGNIES - SÉVERINE MATHON
22 OCTOBRE	JÉRÔME LIBERT - HÉLÈNE FRISON



Naissances

08 DÉCEMBRE 2021	AGATHE	THAREL
01 FÉVRIER 2022	LINAHYA	SEGUIN
25 FÉVRIER	ALYZÉE	LEFEBVRE-ROUX
09 MARS	TIMAË	TELLIER
15 MARS	CASSANDRE	ROZNOWSKI
25 MARS	LIAM	LIBERT
20 JUIN	ELIO	PORQUER
01 JUILLET	ELIOTT	JACQUEMIN
08 JUILLET	RAPHAËL	LIEGEOIS
15 JUILLET	ZENDAYA	CROIX
08 AOÛT	EMMA	IHADDADE
27 SEPTEMBRE	NOAH	HUREL
07 NOVEMBRE	THÉA	JOIGNEAUX
16 NOVEMBRE	LÉO-PAUL	BONTE



Décès

23 JANVIER	JEAN LUSSIEZ
10 MARS	HENRI POIX
31 MARS	ARNAUD LENNE
14 AVRIL	NICOLE LUSSIEZ-BILBAUT
27 AVRIL	YVON FALCE
09 MAI	GILBERT FERMAUT
01 OCTOBRE	THIERRY TISON